

le petit



SEPTEMBRE 2014 • N° 270

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS



Seconde guerre mondiale

70^e anniversaire de la libération de Feurs
L'Armée secrète comptait dans ses rangs
de nombreux Résistants Foréziens



Fête patronale

Du 5 au 8
septembre



Fête du lait

Les 13 et 14
septembre

À la une • p 3 à 4

Fête patronale
Fête du lait

À ne pas manquer • p 5

Scènes en Forez
L'agenda

L'événement • p 6

Scoop music tour

Temps fort du mois • p 7 à 13

27 août 1944 : Feurs tu es libre !

**Actualités • p 14 à 16**

Fraîch'attitude
Fête de la pêche
Semaine bleue
Générosité avec le Rotary
MJC
Ehpad : deux centenaires fêtées

Vie municipale • p 17

Le CCAS communique
Les horaires du marché

Vie sportive • p 18

Judo-club de Feurs

Animations manifestations • p 19 à 21

Art Astrée
Squadra forézienne
Journées européennes du patrimoine
Forum des associations
Don de moelle osseuse
Randonnée pédestre
Brocante
RERS
« Amusée-vous ! »

État civil & Petites annonces • p 22**Libre expression des élus • p 23**

Zoom sur...

La police municipale est équipée de vélos



Au quotidien, les agents de la police municipale et l'A.S.V.P. (agent de surveillance de la voie publique) parcourent de nombreux kilomètres sur l'ensemble de la commune, à pied ou en véhicule.

Afin de permettre le déplacement autour de l'hyper-centre, et surtout offrir la possibilité de se mouvoir en mode doux, ils disposent désormais d'un vélo.

Ce nouveau mode de circulation est utilisé au quotidien afin de mener à bien les missions qui leur sont attribuées : constatation et verbalisation des véhicules en stationnement interdit ; défaut d'apposition du certificat d'assurance ; manquement aux règles de propreté de l'espace public ; lutte contre les bruits de voisinage,

Ils assurent également, aux horaires des entrées et des sorties des écoles, la surveillance des passages protégés.

Le petit FORÉZIEN N° 270

SEPTEMBRE 2014 - ISSN 1145-6280
Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs
Tél. : 04 77 27 40 08 - Fax : 04 77 26 50 60
Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr
Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Taïte
Rédacteur en chef : François Perrot
Photos : F. Perrot, S. Bouchut (commerces), Fotolia, D.R.
Couverture : photo X / agence Keystone.
Publicité : Sylvie Bouchut
Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens
Impression : Imprimerie Chirat - 42540 St-Just-la-Pendue
Tirage : 7 000 exemplaires ; onze numéros/an
Distribution : Adrexo - Dépôt légal à parution.
Site Internet de la ville de Feurs : www.feurs.org
Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org

Fête patronale *Du 5 au 7 septembre*

Comme chaque année, le programme de la fête patronale est alléchant. Il faut dire que les bénévoles de Feurs en fête ne ménagent pas leur peine pour trouver des artistes afin d'offrir un programme gai et varié.

Les festivités débuteront le vendredi selon une belle tradition solidement enracinée avec la nocturne cycliste organisée par le Vélo-club Feurs/Balbigny. Ce sera à 20 heures dans le centre-ville. À 21 heures, Olivier Debauge chantera Michel Sardou sur la scène du théâtre du forum.

Le lendemain samedi, les attractions foraines permettront aux enfants et aux jeunes de se distraire. À 20 h 30 les enfants porteront les flambeaux en ouverture du défilé qui partira de la place de la

mairie pour se rendre à l'hippodrome. En ce dernier lieu sera tiré le feu d'artifice à 21 h 30. Puis à 22 heures, un grand spectacle sera donné au cœur de la fête patronale, place Drivet avec « Le rêve d'Erica » de la compagnie Bivouac. À la salle des fêtes, les amateurs de musette seront comblés avec le bal animé par « Record musette ».

Dimanche, il y aura l'apéritif concert à 11 h 30, devant la mairie. La partie musicale sera animée par les Fardelets. Bien naturellement les manèges seront toujours là. Sur le « Chantilly du Forez », ce sera l'effervescence avec la première des deux grandes journées de septembre. La réunion du dimanche se veut plus « populaire » que celle du lundi, celle-ci accueillant des turfistes plus « chevronnés ».

POMPES FUNÈBRES

1 rue de la Loire – 42110 FEURS

04 77 27 95 81



INTERVENTION SUR TOUTES COMMUNES

24h/24 – 7j/7

NOUVEAU : MARBRERIE FUNÉRAIRE

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES

Démarches administratives – Transports de corps – Marbrerie funéraire
Caveaux, gravures, articles funéraires – Contrats obsèques
Admission toutes chambres funéraires.



Depuis plus de 20 ans, les Pompes Funèbres BRESO vous accompagnent dans la perte d'un être cher. Nous effectuons toutes les démarches et nous organisons les funérailles de vos proches en respectant vos choix ainsi que ceux du défunt. Sylvie, Thierry et Jean-Christophe sont à votre disposition 24h/24 pour vous apporter assistance et conseil dans ces moments de peine. Nous vous accueillons dans l'une de nos 3 agences :

FEURS – CHAZELLES sur LYON – SAINT-HEAND

www.ambulancebreso-pompesfunebresbreso.com

Assistance et conseil à votre disposition

N° d'habilitation préfectorale 13-42-01-2

30^e fête du lait *Les 13 et 14 septembre*

D'ordinaire Feurs, capitale agricole de la Loire en raison de son comice accueille des bêtes à viande, trois semaines avant Pâques. Elle fera exception le second week-end de septembre avec la fête du lait et son concours départemental et régional de vaches laitières. Cette fête se déroulera à l'hippodrome qui sera, deux jours durant, une grande ferme à ciel ouvert.

Cette manifestation est organisée par le comité de développement agricole entre Loire et Rhône. Ce comité a pour vocation la promotion du développement technique, économique et social des exploitations agricoles. Sur la Loire, plus de 55 % des exploitations agricoles sont concernées. Le président de la fête du lait est Philippe Vignon. Dominique Thizy est lui chargé de la communication de la fête du lait qui mobilise près de 200 bénévoles.

Une première dans le département

Il y aura, pour la première fois dans le département, deux concours de vaches laitières : un au niveau départe-



temental, un au niveau régional. Les animaux pouvant concourir sont issus des races : Montbéliarde, Prim'holstein, Simmental et Brune des Alpes. Pas moins de 500 vaches vont concourir pour cette première. Les Charolaises, Limousines, Blondes d'Aquitaine, Aubrac et peut-être des Ferrandaises sont des bêtes à viande. Elles seront présentées en exposition.


Autour de ces deux compétitions, il y aura des expositions de vaches allaitantes

et une présentation de matériel agricole. Un pôle saveur verra le jour pour l'occasion avec un concours de fromages de vaches et un marché de produits fermiers. De nombreuses animations, en rapport avec le lait, sont prévues. Au total, il y aura une centaine d'exposants.

Samedi 13 septembre, une grande soirée est prévue. Ce sera un spectacle son et lumière retraçant, sur écran géant, les cinquante ans de l'histoire du territoire et du développement agricole, avec plusieurs thématiques. Les personnes intéressées pour participer au dîner peuvent d'ores et déjà réserver leurs places auprès de l'office de tourisme de Feurs. Il sera également possible de s'en procurer sur place, à l'hippodrome, le samedi.

La remise des prix se déroulera le dimanche. Selon Dominique Thizy : « *pas moins de 15 000 visiteurs sont attendus sur les deux jours. Cette manifestation, dont l'entrée est gratuite, est ouverte au grand public qui va pouvoir rencontrer des producteurs fermiers. Au pôle des saveurs, les visiteurs pourront découvrir, déguster et acheter. Il existera plusieurs pôles pour les animations. Le dimanche, des démonstrations de vélo free style et de sully sont au programme. Il devrait même avoir la possibilité de faire des baptêmes de sully. Un village spécialement conçu pour les enfants leur permettra de découvrir une mini ferme. Des animations ludiques avec une salle de traite gonflable et un bar à lait permettront aux enfants de s'amuser. Une exposition de dessins et de poésies d'écoliers d'une trentaine d'écoles sera visible.* »

• Ouverture : samedi de 9 heures à 23 h, dimanche de 9 h à 18 heures, entrée gratuite. Tél. 06 26 83 23 49



Feurs : Implanté à proximité du centre ville de Feurs, mêlant l'esthétique, la qualité, avec de très bonnes prestations soignées, maison plain pied de 85 à 90 m² et son garage, terrain, attenant clos et viabilisés agrémenteront votre qualité de vie. Contactez-nous à l'agence.

Feurs : Maison de ville sur 3 niveaux en centre ville, toute rénovée. Chauffage gaz de ville. DPE E 85 000 €.

Valeille : Maison mitoyenne comprenant séjour, cuis, 4 ch, 2 salle de bains, sans travaux DPE C 149 000 €

Panissières : Immeuble rentabilité 10% brut annuel 4 locations dont 1 commerce. DPE E 169 000 €

Secteur Civens : Ancienne ferme et son terrain de 4500 m² nombreuses dépendances DPE E 199 000 €

[> Estimations](#)
 [> Chasseurs de biens](#)
 [> Transactions](#)
 [> Viagers](#)

"mon pressing"
Centre commercial Intermarché
Feurs/Civens
09 71 35 26 06
Ouvert du lundi au samedi
de 8h.30 à 19h.

Manteau, Parka, Imper
Anorak, Blouson

Pantalon, Jupe simple,
Chemisier, Veste

4,20*

6,50*

2,20*

la Chemise
lavée, repassée,
rendue sur centre
* sauf matière spéciale
lin, soie, cuir, plumes

Scènes en Forez

Deux soirées en septembre



Weasel.

La première soirée, celle de la présentation de la saison 2014/2015 aura lieu le vendredi 12 septembre. Elle se déroulera bien naturellement au théâtre du forum, à partir de 20 heures. Ce sera l'occasion d'apprécier le groupe stéphanois « Weasel ». Composé de six musiciens tous passionnés de musique irlandaise, « Weasel » transmettra son goût pour la musique celtique. Ces stéphanois apprécient autant les lieux confinés, chaleureux et intimes comme les pubs ou les petites salles de spectacles que les scènes de festivals. « Weasel » a participé au festival off de l'inter-celtique de Lorient, le festival « les Roches celtiques » à Saint-Étienne, au Festival « La citadelle en Bordée » à Dunkerque, ...

La seconde date du mois de septembre est celle du samedi 27. Michel Buhler, chanteur, se produira sur la scène du théâtre du forum. Chanteur suisse humaniste, plein de douceur, de tendresse et d'amour, il pousse parfois des coups de gueule pour s'élever contre les injustices de notre société. Un grand monsieur à découvrir si ce n'est pas encore fait... La

première partie sera réservée à François Gaillard qui présentera « Traversée de la scène à la rage ». Il y a un chanteur sur la scène, un camion orange et trois musiciens... par l'intermédiaire d'un écran. Ils ne sont jamais très loin grâce à un formidable jeu scénique qui allie vidéo et théâtre musical. Alors, prêts pour la traversée, le voyage et les rencontres ?



Michel Buhler.

Photo : Émilie Polak

• Les billets et les abonnements pour la saison 2014/2015 de Scènes en Forez sont en vente à l'office de tourisme de Feurs.



17, rue de Verdun - 42110 FEURS
Tél. 04 77 26 10 44

VENTES
FEURS : Maison des années 70 sur sous sol, grand séjour ouvert sur balcon, chaudière récente, fenêtres PVC neuves, 800 m² de terrain avec possibilité de construction, quartier calme. DPE : F - Prix : 139 000 €uros.
FEURS : Maison sur sous sol, isolée intérieur et extérieur, prévoit rafraîchissement, séjour avec terrasse, 3 chambres, 530 m² de terrain. DPE : E - Prix : 135 000 €uros.
HAUTEURS DE FEURS : Maison de village habitable de suite, belle vue dégagée, chauffage central Gaz de Ville, cave, garage et dépendance, terrain clos. DPE : E - Prix : 118 000 €uros.
10 MN DE FEURS : A voir absolument Ferme Forezienne avec cour fermée au calme, habitable de suite, nombreuses dépendances, terrain plat de 2000 m². DPE : non soumis - Prix : 159 000 €uros à débattre.

LOCATION FEURS
Résidence « Le Louisiane », Deux Studios en très bon état, entrée avec placard, cuisine/séjour avec réfrigérateur et plaque de cuisson, salle d'eau avec W.C. Balcon. Chauffage individuel électrique par le sol. Ascenseur. Cave. Emplacement de parking. Loyers à partir de 302 € - Charges à partir de 20 € - FA à partir de 150 €
Résidence « Le Phébus », Appartements très propres du T.1 au T.2. Chauffage individuel électrique. Ascenseur. Cave et Parking. Loyers à partir de 294 € - Charges à partir de 23 € - FA à partir de 150 €
Résidence « La Tour des Pervenches », Au dernier étage avec ascenseur, Grand T.2 comprenant une cuisine, un séjour, une chambre, une salle de bains avec W.C. De nombreux rangements. Chauffage + eau chaude collectifs au gaz. DPE : E. Cave. Loyer : 361 € - Charges : 100 € - FA : 180 €
Feurs, proximité gare, Appartement T.2 en rez-de-jardin, Double vitrage, chauffage individuel au gaz. DPE : F Garage. Loyer : 426.90 € - FA : 195 €
Résidence « Le Forum », Grand Appartement T.2 très lumineux refait à neuf comprenant un hall d'entrée avec placards, une grande salle de séjour ouvrant sur un balcon, une cuisine, une chambre, une salle d'eau et un W.C. Chauffage + eau chaude collectifs au gaz. DPE : En Cours. Cave. Ascenseur. Loyer : 495 € - Ch : 140 € - FA : 270 €

Consultez notre site : www.feurs-immobilier.com

- Mardi 2**
- Exposition « Mythique préhistoire, idées fausses et vrais clichés », musée d'archéologie (jusqu'au 28 novembre)
- Jeudi 4**
- Marche avec la Squadra, parking de l'hippodrome, 13 h
- Vendredi 5**
- Présentation des instruments par l'A.M.F., salle des fêtes, 8 h à 13 h 30
 - A. G. des Enfants du Forez, foyer, 19 h
 - Nocturne cycliste, 20 h
 - Fête patronale, concert Olivier Debauge chante Sardou, théâtre du forum, 21 h
- Samedi 6**
- Fête patronale, retraite aux flambeaux, 20 h 30
 - Fête patronale, feu d'artifice, Chantilly du Forez, 21 h 30
 - Fête patronale, spectacle « Le rêve d'Erica » place Antoine Drivet, 22 h ; bal musette salle des fêtes, 22 h
- Dimanche 7**
- Fête patronale, apéritif concert, 11 h 30
 - Courses hippiques, Chantilly du Forez, 11 h
- Lundi 8**
- Courses hippiques, Chantilly du Forez, 12 h
- Jeudi 11**
- Université pour tous, inscription, maison de la commune, 9 h à 12 h
 - Marche avec la Squadra, parking de l'hippodrome, 13 h
- Vendredi 12**
- Présentation saison Scènes en Forez, spectacle « Weasel », théâtre du forum, 20 h
 - A. G. du Sou des écoles, école maternelle du 8 mai, 20 h
- Samedi 13**
- Stage de peinture avec Laurent Botella, Art astrée, rue Jules Janin, 9 h à 17 h
 - Forum des associations, forezium André-Delorme, 10 h à 18 h
 - A. G. des arbitres Loire district, maison de la commune, 15 h
 - 30^e fête du lait, hippodrome, 8 h à 23 h
- Dimanche 14**
- Stage de peinture avec Laurent Botella, Art astrée, rue Jules Janin, 9 h à 17 h
 - 30^e fête du lait, hippodrome, 9 h à 18 h
- Lundi 15**
- Stage de peinture avec Laurent Botella, Art astrée, rue Jules Janin, 9 h à 17 h
- Mardi 16**
- Braderie du Secours populaire, salle des fêtes, 14 h
- Mercredi 17**
- Braderie du Secours populaire, salle des fêtes, 14 h
- Jeudi 18**
- Université pour tous, inscription, maison de la commune, 9 h à 12 h
 - Marche avec la Squadra, parking de l'hippodrome, 13 h
- Vendredi 19**
- A. G. de l'A.D.M.R., salle des fêtes, 14 h
- Samedi 20**
- Accueil des nouveaux arrivants, mairie, 11 h
 - Journée européenne du patrimoine, musée d'archéologie, 14 h
 - Sensibilisation au don de moelle osseuse, théâtre du forum, 16 h
- Dimanche 21**
- Randonnée de la M.J.C., château du Palais, 9 h
 - Brocante et marché de l'artisanat organisés par l'office de tourisme, avenue Jean-Jaurès
 - Journée européenne du patrimoine, musée d'archéologie, 14 h
- Lundi 22**
- Réunion du conseil municipal, mairie, 19 h
- Mercredi 24**
- « Amusés-vous ! », musée d'archéologie, 15 h
- Jeudi 25**
- Marche avec la Squadra, parking de l'hippodrome, 13 h
- Vendredi 26**
- Thé dansant organisé par le C.C.A.S., salle des fêtes, 15 h
- Samedi 27**
- Basket, E.F.F. - Pontoise Andrézieux, Forézium André-Delorme, 20 h
 - Scènes en Forez, Michel Buhler, théâtre du forum, 20 h 30
 - Repas dansant de la Retraite sportive, salle des fêtes, 20 h
- Lundi 29**
- « Des loisirs pour tous pour bien vieillir », centre social, 14 h
- Mardi 30**
- Sortie du RERS, parking de la croix de mission, 11 h 15
 - Sciences Tour, parking M.J.C., 17 h

Scoop music tour « Concert pluvieux... concert heureux ! »



La quatrième édition du Scoop music tour a été arrosée ! Non pas par les membres de Feurs en fête qui, une fois encore ont parfaitement brillé dans l'organisation de ce grand temps fort musical au cœur de la Loire, mais pas l'adversité céleste. Les nuages menaçants se sont percés presque dès le début du concert. Les parapluies se sont ouverts, mais beaucoup de spectateurs ont préféré quitter l'hippodrome. Près de 9 000 personnes ont tout de même été comptabilisées par les organisateurs en ce dimanche de juillet pluvieux et frais. Mais, lorsque l'on sait que la musique réchauffe les cœurs, sur scène, les artistes ont « mis le feu ! »



FEURS « Le Clos des Minimes »

Appartements du T1 au T3 avec balcon ou jardin privatif

Résidence sécurisée au cœur du parc et du centre-ville,
SPÉCIALEMENT CONÇUE ET ADAPTÉE POUR SÉNIORS.
Espaces d'échange et de convivialité (salon et bibliothèque),
prestations de services à la carte.

SUR PLACE
VIDÉO DE
LA FUTURE
RÉSIDENCE

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS

06 21 07 65 71 / 04 77 54 80 99
www.thomas-entreprise.fr

THOMAS SA
PROMOTION IMMOBILIÈRE

RÉSIDENCE SÉNIORS

Parce que demain se prépare aujourd'hui...



RENDEZ-VOUS
DANS VOTRE
ESPACE DE VENTE

Rue de Verdun, dans la cour de l'ancienne école du Parc,
ouvert le mardi de 10h à 12h et le mercredi de 14h à 17h.

■ 27 août 1944 : *Feurs tu es libre !*

- Il y a soixante-dix ans la ville de Feurs était libérée du joug nazi.
- Les troupes d'occupation sont arrivées en juin 1940 et quittèrent Feurs en août 1944.
- La Résistance s'est organisée à Feurs avec notamment l'Armée secrète.

Le 1^{er} septembre 1939, Adolf-Hitler, à la tête du III^e Reich, décide d'envahir la Pologne. La France, aussitôt, déclare la mobilisation générale. La déclaration de guerre survient le 3 septembre 1939, à 17 heures.

À Feurs, dès septembre 1939, le secrétaire général M. Truchon mais aussi deux employés communaux, MM. Marius-Mialle jardinier et Barthélémy-Duron, cantonnier sont mobilisés tout comme une grande partie des sapeurs-pompiers volontaires. C'est la raison pour laquelle la défense passive est organisée. Des abris sont aménagés, des postes de secours créés et des tranchées creusées. Un comité –une vingtaine de personnes– voit le jour afin d'assurer le service imposé par la défense passive.

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes pénètrent dans l'hexagone. C'est la bataille des Ardennes, le début de l'invasion de la France. Feurs est en zone libre.

Feurs accueille de nombreux réfugiés

Le 18 juin 1940, Antoine-Drivet, maire de Feurs convoque le conseil municipal. Il dit : « *la présente réunion est motivée par la nécessité de le mettre au courant des événements se déroulant avec gravité. Depuis le début des hostilités, la ville a fait de son mieux pour accueillir les nombreux réfugiés qui ont traversé la ville, et pour éviter des difficultés à la population.* » Il est aussi très inquiet, connaissant l'intention de l'autorité militaire française de détruire le pont de la Loire afin de freiner l'avancée des troupes ennemies. « *Me préoccupant que de l'intérêt des habitants dont l'alimentation en eau est assurée par la canalisation installée dans la chaussée du pont, j'ai immédiatement signalé cette particularité* » dit le maire de l'époque.

À cette même période, le comte de Poncins cachera dans les dépendances du château du Palais –aujourd'hui détruites– des automitrailleuses.

Le 6 juillet 1940, Antoine-Drivet ouvre la séance du conseil municipal. Il salue tout d'abord la mémoire des morts tombés en défendant le sol de la Patrie. Il rappelle aussi les efforts faits, en vain, auprès des généraux Faivre et Pagézy afin d'éviter la destruction du pont de Feurs sur la Loire. Il faut savoir que le général Pagézy a déclaré, en personne, que l'ouvrage d'art ne serait pas détruit. Seulement, au lendemain même de sa déclaration, vers 6 heures du matin, une mine explose. Une pile du pont est fortement endommagée. La crainte des représailles par l'occupant inquiète au plus haut point les élus. Au cours de cette même séance, le maire énumère les différents incidents survenus après l'entrée des troupes allemandes, en juin 1940. Des magasins et des appartements ont été pillés : chez M. Louis-Mounier, photographe, les ateliers Guillot, le café de la Boule d'or, la maison Moulignat et bien d'autres encore. Antoine-Drivet s'insurge contre ces faits accomplis par des soldats allemands mais aussi par des habitants de Feurs. Il souligne que « *l'attitude de ceux-ci a été jugée sévèrement par*

la population qui est restée calme et digne pendant ces tristes journées. » Une enquête, conduite par les gendarmes de Feurs, permet de confondre le principal instigateur forézien de ces méfaits. Celui-ci a été conduit à Montbrison afin de répondre de ces actes devant la justice.

Le centre d'accueil, installé à l'école de garçons et l'école de filles, reçoit des milliers de réfugiés venant de Hollande, du Luxembourg, de Belgique mais aussi du Nord, de la Marne, des Vosges, de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire et d'autres régions et départements. Il fonctionne grâce au dévouement de la population forézienne et de la municipalité. Des locaux abritant des réfugiés sont situés rue de l'hôpital, rue des Minimes et place des acacias.



Devant la grenette, une autochenille allemande.



Feurs après guerre.

27 août 1944 : *Feurs tu es libre !*

Le 30 décembre 1940, la délégation spéciale s'installe en mairie et se substitue au conseil municipal dissous. Elle est présidée par Maxime-Geny et compte deux membres : MM. Georges-Guichard et Michel-Rageys. La première action est d'adresser à l'encontre du maréchal Pétain ce texte : « *l'assurance de son entier dévouement à l'œuvre de redressement national qu'il a entrepris et se déclare prête à travailler sans réticence à l'aboutissement des réformes en cours, souhaitant avec lui qu'elles redonnent au peuple Français toute sa force d'antan et à la France la place qu'elle occupait dans le monde des nations civilisées* ».

Sous le régime de Vichy

La deuxième action est de renommer certaines rues. La rue de la République est baptisée rue de la renaissance nationale, l'avenue Jean-Jaurès devient avenue maréchal Pétain, père de la Patrie et la rue Ernest Renan s'appelle rue Jeanne d'Arc. Si aujourd'hui les deux premières rues ont retrouvé leur nom d'origine, la rue Jeanne d'Arc existe toujours.



Antoine Drivet - Image tirée des films d'Antoine-Faure et Louis-Mounier du documentaire *Feurs libre 1944-1945* de Youri Meunier Mignard réalisé en 2003.

1944. À neuf heures du matin en cette belle journée ensoleillée, dans une mairie pavoisée par des dizaines de drapeaux tricolores accrochés à toutes les fenêtres, Maxime-Geny s'exprime. Il dit qu'« *en raison des événements, le mandat du conseil municipal était considéré comme terminé par le comité de Libération* ». Si l'homme imposé par le régime de Vichy fait preuve de mansuétude, des membres du conseil pro-Pétain eurent du mal à digérer leur défaite. À 11 heures, M. Besson, délégué du comité départemental de la Libération

procède à l'installation de la municipalité. M. Dory, président du comité local de la Libération présente les membres du nouveau conseil municipal : MM. Drivet, Villemagne, Joseph-Pariel, Joseph-Girard, Boyer, Fétinet, Badieu, Blanchard, Bonnet, Chenevard, Henry, Gouget, Couturier, Bonhomme, Gapiand et Jean-Beau. Il est précisé que ce dernier

détenu par les Allemands sera remplacé jusqu'à son retour par M. Dory. Les membres du conseil procèdent à l'élection du maire. Antoine-Drivet obtient la majorité absolue au premier tour. Il est élu maire de Feurs, ville qui recouvre la liberté à cet instant même.

Mais, la libération de Feurs ne referme pas toutes ces plaies. Des prisonniers sont toujours enfermés dans les camps de concentration. Certains enfants de Feurs ne reviendront jamais... Feurs est libre et joyeuse mais Feurs saigne dans son cœur. Vingt-huit noms sont à jamais gravés sur le monument aux morts.

Anne-Marie Flour

« *On s'attendait au pire comme au meilleur* »

« *La libération à Feurs, j'étais petite, j'avais douze ans. Je me souviens de l'atmosphère qui régnait chez mes parents. C'était une atmosphère bizarre, il y avait de l'effervescence. Pour moi petite fille, c'était anormal. On s'attendait au pire comme au meilleur. Nous étions heureux à l'intérieur, mais il ne fallait pas le montrer. Je ne savais pas s'il fallait que je sois heureuse ou non. Il ne fallait pas le montrer car les Allemands étaient chez nous, mes parents tenaient l'hôtel-restaurant de la gare. Mes parents n'étaient pas à la fête ! Ils nous avaient fait la leçon : ne rien accepter des Allemands. Je me rappelle très bien, une nuit, ils ont obligé ma mère à les suivre, sans dire pourquoi. Allait elle revenir... ? Qu'allaient-ils faire... ? Avec soulagement, nous l'avons vu revenir. Ils l'ont emmené avec eux pour leur servir le café sur le terrain, près d'une ferme à la sortie de Feurs en direction de Montrond-Bains. À leur retour, ils se sont mis au garde-à-vous devant elle. Ma mère a fait de la résistance à sa façon. Cela ne m'a jamais étonné. Elle avait un fort caractère. Elle transmettait des courriers à M. Guichard. C'était un ami de la famille mais il ne venait plus pour ne pas éveiller les soupçons. Ce qui m'a aussi marqué durant cette période, c'est la volonté de mes frères de vouloir prendre le maquis. Mes parents ne le souhaitaient pas car ma mère ne voulait pas être démasquée. Elle a caché des gens alors que nous avions les Allemands chez nous... Mon frère avait une musette toute prête, vers la fenêtre du salon s'il avait dû s'enfuir. Malgré une atmosphère de tension, ça sentait la libération. Des voitures arrivaient à toute allure devant la gare. Et puis une autre chose est gravée dans ma mémoire : le plafond du bar. Il était couvert de billets pour les prisonniers de guerre. À la libération, c'était une déferlante de joie ! »*

Photo Louis-Mounier (collection privée de Jean Mounier).



Les troupes d'occupation stationnent rue de la Loire à Feurs.

Les années 1941 à 1944 vont se ressembler. Feurs vit à l'heure du ravitaillement, à l'heure des alertes aériennes lorsque passent les nuées de bombardiers, à l'heure du couvre-feu.

Feurs vit à l'heure de Vichy. Les registres des délibérations du conseil municipal livrent des informations « classiques ». La vie est difficile et pénible même si Feurs est épargnée par les bombardements et c'est un soulagement.

Le 19 août 1944, les troupes d'occupation quittent Feurs.

La délégation spéciale gère la vie de la commune jusqu'au dimanche 27 août

« Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ? »

La Résistance forézienne était animée par un élan patriotique sans limites.

Dans chaque commune de France, il y eut des hommes et des femmes refusant l'humiliation. Ils sont entrés en résistance. C'était l'armée des ombres. Celle qui intervenait dans le plus grand secret. Celle qui était composée de vaillants Résistants qui ne connaissaient ses amis qu'au dernier instant, lorsqu'il fallait passer à l'acte. Dans cette période où le moindre soupçon pouvait entraîner une foultitude d'arrestations, d'heures de torture dans les geôles de la gestapo -et si la mort n'avait pas fauché cette jeunesse patriote- l'internement en camp de concentration, il fallait être d'une extraordinaire méfiance. Mais, il fallait agir !



Carte d'alimentation de Marius Gouget, Résistant de la première heure.

Agir efficacement dans la plus grande discrétion sans même informer sa famille, ses amis. Nombreux ont choisi une double vie dans la clandestinité.

Jean Bergeret était de ceux-ci. Il a fréquenté l'école primaire à Feurs. Ses parents habitaient près de la « font qui pleut ». Il était étudiant en médecine lorsque la guerre est arrivée. Il revenait le plus souvent possible à Feurs. animateur de la Résistance chrétienne dans la Loire, dès l'âge de dix-huit ans, en 1941, il diffuse clandestinement sur Feurs et ses environs *Cahiers du Témoignage Chrétien* ainsi que *Combat*. « Nous avons commencé par les journaux » se souvient-il « puis avec les maquis et par les armes. Elles nous étaient envoyées en parachute d'Angleterre. Nous ne conservions aucun document. J'ai été adjoint au commandant Gentgen lors de la coordination des maquis du Forez que j'avais moi-même lancé. » Jean Bergeret, avec l'abbé Robert-Ploton, le charcutier



Jean Bergeret à l'époque de la Résistance, il a aujourd'hui 91 ans.

Marius-Gouget, M. Gapiand et Jean-Beau sont alors les hommes incontournables de la Résistance forézienne. Ils accueillent les réfractaires au S.T.O. (service du travail obligatoire) afin de les envoyer dans des endroits sûrs. Les fausses cartes d'identité sont fournies par Georges-Guichard tandis que Jean-Beau fabrique de faux cachets. Lorsque Marius-Gouget rejoint le maquis de Boussoulet, Jean-Beau lui succède à la tête du groupe « combat » dépendant des maquis des MUR (mouvements unis de la Résistance). Ce groupe sera par la suite rattaché à l'Armée secrète Loire.

Fin avril 1944, le comité local de la libération est réuni par Jean-Beau, représentant tous les mouvements de Résistance sans distinction. Il y avait MM. Bertrand ouvrier métallurgiste (CGT), Georges-Blondy, industriel, prisonnier évadé (sans appartenance politique), Paul-Bonhomme, épicier, prisonnier évadé (sans appartenance politique), Couturier, ouvrier métallurgiste, recherché par la gestapo (parti communiste), Dengermas, employé au cadastre au titre des NAP (noyautage des administrations publiques), Fleury-Dory, employé au cadastre (équipes chrétiennes), Jourdan, préparateur en pharmacie (équipes chrétiennes) et Marguerite-Gonon. Dans l'ombre, la Résistance s'organise. L'ordre est de freiner le déplacement des convois ferroviaires allemands. Deux trains entreront en collision sur la commune de Civens, au printemps 44.

Le 5 juin 1944, à 21 h 15, sur les ondes brouillées de radio Londres, est diffusé un message : « *Les sanglots longs des violons de l'Automne blessent mon cœur d'une langueur monotone* ». La première strophe du poème de Paul-Verlaine -légèrement altérée- informe la Résistance de l'imminence du débarquement. Les troupes alliées enclenchent l'opération « Overlod », le 6 juin en Normandie.

Dans le Forez, les maquis réalisent alors de nouvelles opérations. Dans la nuit du 10 au 11 juin 1944, cinq Résistants, Jean-Beau, Georges-Blondy, Roger-Michel, Jean-Péronnet et Roger Manceau sont arrêtés par la feldgendarmarie vers la salle des fêtes, à Feurs, alors qu'ils revenaient d'une opération. Ils termineront la nuit les poings liés, attachés aux portemanteaux fixés sur un des murs de l'Eden. Après un jugement à Clermont-Ferrand, ils seront entassés dans des wagons de marchandises, qui, le 28 juillet 1944, les conduiront vers les abysses de la barbarie. Ils franchiront la sinistre porte du camp de concentration de Neuengamme le 31 juillet. Quatre ne reverront jamais le ciel bleu du Forez... Seul Roger Manceau réchappera de cet enfer, de ce camp dont la devise était « *épuisement par le travail* ».

Après l'arrestation de Jean-Beau, Fleury-Dory prendra la présidence du comité local de Libération.

Les Résistants, cités ou non dans ce reportage, ont, en leur for intérieur, puisé une indescriptible énergie et eurent un courage inégalé pour combattre l'ennemi, faisant fi du danger et des traîtres. Ils savaient très bien que, si l'un d'entre eux tombait, un autre sortirait de l'ombre...

Gaby Nicolas « Si c'est ton choix, c'est bien ! »

En 1942, Gaby Nicolas n'avait que 17 ans. Il avait déjà la fibre du dévouement puisqu'il était sapeur-pompier volontaire. Il suivait une formation de « matriceur outil » chez M. Favier dont l'atelier se trouvait rue de la Loire. C'était à quelques encablures du fond Fenouillet où s'entraînaient les troupes d'occupation. En 1944, Gaby à 19 ans. Il sait qu'il ne va pas pouvoir échapper au S.T.O. (service du travail obligatoire). Repéré par des gens de la Résistance, ces derniers lui posent la question : « *Et toi, que veux-tu faire ? Veux-tu être des nôtres, être au maquis ?* »



La réponse ne se fera pas attendre, ce sera un « oui » franc et massif ! Il recevra « en dotation », quelques jours après, un pistolet et des cartouches. Il cachera son armement dans une vieille malle à linge, dans le grenier de ses parents. Mais il ignorait que, par hasard quelques mois

27 août 1944 : Feurs tu es libre !

après, sa mère allait découvrir sa cache. Alors que toute la famille est à table, elle fit irruption dans la cuisine en brandissant l'arme et en interrogeant à la volée le carré familial pour connaître son propriétaire. Le père de Gaby est étonné, tout comme Georges son frère et Suzanne, sa sœur. *Gaby est contraint d'avouer son engagement dans la Résistance. Ce à quoi son père répondra : « Bon, si c'est ton choix, c'est bien ! »* Il sera ensuite expliqué aux deux autres enfants que le silence sur cette « affaire » est une obligation.

Gaby Nicolas effectue des missions avec le groupe « Alsace » auquel il appartient. Il rejoint la caserne Combe à Roanne et il signe un engagement pour la durée de la guerre plus trois mois. C'était ainsi ! Il incorpore le III/99e RIA. Il part tenir les positions du Montgenèvre, près de Briançon. L'ennemi est toujours là, côté italien. Une nuit, par - 35°, lui et son groupe partent en embuscade pour repousser les patrouilles allemandes. À l'heure de la fin de mission, le caporal

Gaby Nicolas donne l'ordre à ses camarades de faire retour sur l'unité. Lui partira le dernier. Lorsque vint son tour de quitter son « blockhaus de neige », vingt skieurs allemands arrivent et prennent position à quelques mètres de lui. Le forézien ne bouge plus, s'enfonce encore plus dans cette neige gelée. Il attend des heures et des heures que l'ennemi reparte. Ne sentant plus ses pieds, les muscles tétanisés par le froid, il trouve tout de même la force de faire retour sur le campement, une fois le danger écarté. Transféré à l'hôpital Sainte-Catherine de Briançon, il évitera de justesse l'amputation.

Après sa convalescence, Gaby Nicolas est affecté au camp de Satonay. C'était en 1945, à l'heure du jugement des tribunaux militaires. La sentence, souvent, était la peine capitale.

Comme d'autres anciens Résistants, il s'est porté volontaire pour former un peloton d'exécution. Il le fit une fois. C'était au fort de la Duchère à Lyon. L'homme qui était au poteau d'exécution



Un « laissez-passer », ausweis en allemand, délivré par la gendarmerie de Feurs.

était un milicien du Jura. Ce dernier avait assassiné et fait exécuter de nombreux Patriotes dont une famille entière. Le caporal Gaby Nicolas, décoré de la croix du combattant volontaire, n'a jamais éprouvé aucun remord. Il a été démobilisé le 9 février 1946. Le drapeau tricolore flottait au vent...

« Papa, un homme de devoir »

Josette Beau est la fille de Jean-Beau. Il était le chef du sous-secteur de Feurs de l'Armée secrète. Il a été arrêté le 11 juin 1944 avec quatre autres Résistants. Elle se souvient...

Josette Beau n'avait que douze ans en 1944. Pourtant, malgré sa jeunesse, elle s'est tout de suite intéressée à la Résistance. La famille Beau habite 13 rue



Jean-beau était un homme de l'ombre. Mais aujourd'hui, alors que le temps éloigne inéluctablement les jeunes générations de cette sombre période de l'Histoire de France, il est obligatoire de se souvenir, de ne jamais oublier le sacrifice de ces Patriotes. Il était le matricule 39349 à Neuengamme. Il est mort le 3 mai 1945 en déportation.

de Roanne, en face de l'ancienne poste. Au premier étage, il y avait les chambres et la cuisine, au rez-de-chaussée il y avait l'atelier et le magasin avec un petit poêle à bois, lieu de vie, l'hiver. Jean-Beau était électricien sur voiture et réparateur des postes TSF. Son épouse, Mathilde vendait des ampoules et des lampes radio. Leur fille Josette se souvient...

Comment est venue votre passion pour la Résistance ?

« J'étais une mauvaise élève à l'école mais très passionnée par les livres d'étude de ma sœur aînée, Louise. L'été quand je rentrais de l'école, et après les devoirs, je restais seule au premier étage. Il y avait une T.S.F. et j'écoutais Radio Paris, la B.B.C., Radio patrie et des radios clandestines. J'ai très bien appréhendé ce qui se passait en France mais aussi en Amérique et en Angleterre. J'étais plus intéressée par la Résistance que par les garçons... »

Vous avez découvert l'engagement de vos parents et vous leur avez dit...

« J'ai rapidement eu la certitude que mes parents faisaient de la Résistance. Un soir alors que nous étions au lit, j'ai dit à ma sœur que papa et maman étaient des Résistants. Elle m'a immédiatement conduit auprès de mes parents. Mon père m'a administré une belle paire de gifles. Ils ont été catastrophés de savoir que je savais... Avec maman, ils se sont retirés et ils ont décidé de m'impliquer. Il fallait que je sois très discrète et prudente à l'école et dans la rue. Je devais tout faire pour que nous ayons la réputation d'être de fervents admirateurs du maréchal Pétain. J'avais aussi la mission de régler le poste pour écouter les messages personnels de Radio Londres. J'ai aussi découvert à cet instant que ma sœur Louise, téléphoniste auxiliaire à la Poste, avait une position favorable pour diffuser des informations à la Résistance. »

Il y avait beaucoup de passage chez vous ?

« Le commerce de mes parents était une excellente couverture. Les gens venaient très nombreux au magasin faire réparer la T.S.F. Nous avons hébergé des aviateurs américains. Leur avion était tombé à Saint-Cyr-de-Valorges. Nous étions un point de passage d'une des filières pour se rendre en Espagne. Papa avait fabriqué de faux tampons pour des fausses cartes d'identité. Papa avait des contacts avec des agents de liaison. Marguerite Çonon était "Christine" et Yvonne Jourlin "Vonvon". Cette dernière était une femme très courageuse. Elle apprenait les messages par cœur. Papa a aussi aidé M. Lévy qui était juif à s'enfuir de Feurs. Mais comme il savait des choses sur la Résistance, il a préféré se suicider en se jetant dans la Saône, à Lyon. Il a aussi pu prévenir une famille juive qui habitait près de la mairie, les Coblentz, si je me souviens bien du nom. Une partie de la famille a pu s'enfuir avant l'arrivée de la gestapo. Un des vicaires

de la cure établissait des faux certificats de baptême pour les enfants. Papa était aussi chargé du ravitaillement du maquis du 18 juin, à Boussoulet en Haute-Loire. »

Comment avez-vous su pour l'arrestation de votre père ?

« Le matin, j'étais sur la terrasse près de la volière en train de caresser les colombes. Ma mère est arrivée et m'a dit : "Tu peux bien caresser cette colombe, ton père a été arrêté cette nuit !" Ma mère m'a conduite chez Mme Lévy à Feurs. J'y suis restée trois jours. Je suis ensuite allée chez ma tante près de Boën durant tout l'été. »

À partir du 11 juin 1944, comment s'est déroulée votre vie ?

« Pour nous, la Résistance s'est arrêtée à l'arrestation de papa. Maman, ma sœur et moi avons été plongées, pendant un temps assez long, dans une grande détresse morale et une très grande misère matérielle. Nous avons reçu une aide par

l'intermédiaire de M. Bergeret. Après la guerre, la Croix-Rouge et le COSOR (comité des œuvres sociales de la Résistance) nous ont envoyé des colis. Maman et ma sœur se sont toujours refusées à parler de tout ça car ces souvenirs étaient restés bien trop douloureux pour elles. »

Vous conservez une image de votre père, laquelle ?

« Les Résistants étaient des gens comme tout le monde, avec leurs qualités et leurs défauts. Papa était un homme de devoir. Un homme qui a eu beaucoup de courage. Il a fait ce qu'il fallait au moment où il fallait le faire. Il n'avait pas d'ambition. Il disait après la guerre, on retournera à la vie normale, on remettra le commerce sur pied... C'était un homme simple, modeste d'une grande cordialité. À titre posthume, papa a été élevé au grade de sous-lieutenant et décoré de la croix de la Légion d'honneur et de la médaille de la Résistance. »

Le maquis de Boussoulet

Le maquis de Boussoulet était situé dans le massif du Meygal, en Haute-Loire, non loin du Chambon-sur-Lignon, village des Justes. Il était également appelé maquis du 18 juin (premier appel de Londres et premier maquis de l'Armée secrète Loire). De nombreux Foréziens ont rejoint ce maquis dès sa création en août 1943.

La photo qui illustre la « Une » du *Petit Forézien* a été prise, probablement en mai ou juin 1944 par un photographe stéphanois dont le nom n'est pas connu, au maquis de Boussoulet. On y voit Albert-Oriol-Maloire (veste de cuir et béret basque), figure historique de la Résistance dans la Loire, présenter une mitraillette « Sten ». Sur sa gauche, à la deuxième place, on voit Louis-Dulac dit Lacroix, de Feurs et, toujours sur sa gauche à la quatrième place (avec le bras droit sur l'épaule d'un maquisard), Louis-Guillot dit Tino, également de Feurs.

Claude Brandon

« Les cloches carillonnaient »

« Les cloches carillonnaient. J'étais en bicyclette au centre-ville. Ce devait être pour la libération de Paris » dit Claude Brandon alors âgée de 14 ans. C'était le 25 août 1944, deux jours avant que Feurs redevienne libre. « Il y avait une ambiance joyeuse, festive parfois même folklorique » raconte l'ancienne professeur d'histoire géographie en évoquant le 27 août 1944. Au demeurant, si Feurs est en liesse et pavoise, si des défilés sont spontanément organisés permettant aux Foréziens de manifester leur joie, la Libération a connu des heures noires.

« Il y avait un retournement de situation. Nous allions vers la victoire. Mais des gens se sont donné du pouvoir, les F.T.P. (NDLR : francs-tireurs partisans) entre autres, et parmi eux, des personnes parfois peu recommandables qui ont commis des actes odieux. Ce sont eux qui sont venus arrêter chez lui, rue du Palais, Marius-Guichard dit "Babet" connu pour sa générosité et sa gentillesse. Ils l'ont emmené et assassiné. Son oncle, Georges-Guichard, qui siégeait au conseil municipal mis en place par Vichy avait rendu de grands

services à la Résistance, entre autres, en fournissant des papiers aux réfractaires. Je me souviens aussi de M. Gallinier, il avait un magasin au carrefour. Il a été arrêté et emmené dans la campagne environnante. Il a été tabassé. Il a résisté et a été exécuté. C'était en 1944, au moment où les F.T.P. sévissaient... »

D'autres images sont gravées à jamais dans sa mémoire. « Nous avons eu la visite de la milice, c'était en juillet 44. Elle recherchait mon frère Louis – Georges dans la Résistance – qui avait pris le maquis pour se soustraire au service du travail obligatoire et participer à la libération du pays. Ces trois messieurs, armés de mitraillettes, pouvaient donner le change. Ils avaient un aspect très correct et portaient la croix de Lorraine aux revers de leurs vestes. Ils nous ont volé la radio avec laquelle nous écoutions Radio Londres. Sur le plan politique, il fallait se méfier. Avant le débarquement, la délation existait. Il fallait être très vigilant. »

Feurs, grosse bourgade de campagne de près de 5 000 habitants, n'a jamais été

27 août 1944 : Feurs tu es libre !

bombardée. La sirène, installée sur le toit de la mairie début 1937, était tout de même déclenchée lorsque les nuées d'avions survolaient la plaine pour aller détruire des objectifs, notamment à Saint-

Étienne. « Sur le plan matériel, à Feurs, la majorité des gens se débrouillait, on souffrait moins qu'en ville cependant tout était rationné. On apprenait à tout utiliser. On était loin de la société de consommation

d'aujourd'hui. On fabriquait du savon à la maison. Les recettes des gâteaux étaient sans un œuf, sans un morceau de beurre, on faisait du café avec de l'orge et parfois de la farine avec des glands... »

Jacques Rousson

« Deux Sénégalais ont été fusillés sur les bords de Loire »

« Deux Sénégalais sont arrivés à Feurs, c'était pratiquement juste avant l'armistice du 20 juin 1940 » raconte Jacques Rousson, né en 1933. « C'était un dimanche matin. Ils avaient leurs fusils avec eux. Un des deux s'appelait Tiémoko Foué. Ils ont été arrêtés par les troupes d'occupation et aussitôt fusillés sur le bord de la Loire. Ils ont été enterrés sur place avant d'être exhumés pour être mis en terre dans une sépulture décente au cimetière. Les Allemands sont arrivés de nuit. Il y avait des fortifications du côté de l'usine des eaux car les Allemands étaient attendus

du côté de Clermont, ils sont finalement arrivés par Roanne. »

Il se souvient aussi que l'armée française avait laissé, dans un fossé, un canon de 25 mm, à l'angle d'un chemin et de la route de Roanne. La première automitrailleuse allemande qui s'est présentée a été visée. Les deux occupants du véhicule ont été tués et enterrés sur place. Les dépouilles ont ensuite été rapatriées en Allemagne. Après l'attaque du convoi allemand, Antoine-Drivet, maire s'est empressé d'aller au devant de l'ennemi, drapeau blanc à la main, craignant des représailles vis-à-vis de la population forézienne.

La réconciliation franco-allemande

Les Foréziens ont toujours été animés par le sentiment de réconciliation. C'est la raison pour laquelle la ville de Feurs adhère, dès 1957, au mouvement des communes d'Europe. La charte du jumelage entre les villes d'Olching (Allemagne) et de Feurs sera officiellement signée le 3 août 1963. Depuis, au fil des générations, les liens ne cessent de se tisser. Depuis cinquante et un ans, Bavarois et Foréziens ont vécu d'émouvants instants. L'un s'est déroulé à Feurs. C'était en 1988 pour le 25^e anniversaire du jumelage lors de la cérémonie du souvenir au monument

aux morts. Après le dépôt des gerbes, un homme est venu serrer la main d'Ewald Zachmann alors bourgmestre d'Olching. Il s'agissait de Jean-Marie-Penet, ancien combattant de la Grande Guerre, celle de 14-18, qui fut longtemps président des anciens combattants. C'était un homme sage et respectueux. Durant la seconde guerre mondiale, il avait caché des enfants juifs chez lui. Il était un fervent partisan de la paix. Pour lui, la fraternisation était ô combien importante, comme cette main tendue en 1988...



Studio Hebert E. Français successeur

Georges-Blondy est décédé à Hanovre le 1^{er} avril 1945 en déportation. Il avait le matricule 39363. Il était le responsable des MUR (Mouvements unis pour la Résistance) pour la région de Feurs. Il travaillait avec Anatole-Robert dans l'atelier de chapellerie, rue de Brosse où étaient confectionnés des képis, casquettes et autres articles militaires.



Roger Manceau, matricule 39499 à Neuengamme, est le seul survivant. Il revient régulièrement à Feurs afin d'honorer à titre personnel la mémoire de ses quatre camarades.



Photo d'archives François Perrot.

Jean-Marie-Penet (à gauche sur le cliché) lors de la cérémonie du 25^e anniversaire du jumelage Feurs-Olching, en 1988, s'approche pour serrer la main des officiels français et allemands.

« Je n'ai pas connu papa »

Solange Péronnet évoque avec émotion la disparition de son papa, mort en héros pour la France.

Onze novembre 1952, il est 11 h 30. Devant la plaque apposée au carrefour de la Libération, deux enfants sont là, côte à côte. Autour d'eux, le ban et l'arrière-ban de la société forézienne. Personne ne dit mot. L'air est glacial. L'instant est solennel. Claudius Palle, conseiller municipal, capitaine de réserve, s'avance et se présente devant les enfants. Les mains tremblantes, il épingle au revers de leurs vestes la croix de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, la croix de guerre et la médaille de la résistance, trois médailles décernées à titre posthume à leurs papas. « Pour l'héroïsme, l'abnégation et le sacrifice consenti par vos papas, soyez fiers d'eux et restez en dignes » devait-il dire en s'adressant à Solange Péronnet et à Jean-Blondy⁽¹⁾. Sur les visages juvéniles coulent de grosses larmes. Les mots, si apaisants peuvent-ils être, ne consolent pas ce jeune garçon et cette demoiselle qui n'osent lever la tête. Ils sont orphelins et ne diront jamais « papa ». Dans l'assistance, les familles éplorées sont présentes. L'émotion est plus que perceptible. Elle submerge l'assemblée.

« J'avais trois ans, le 11 juin 1944, lorsque mon papa a été arrêté... Je n'ai aucun souvenir de lui » dit-elle la voix étreinte par l'émotion, 70 ans après. « Il a été déporté au camp de concentration de Neuengamme et ensuite au camp de Bremen Farge où il est décédé le 22 décembre 1944. Le 11 novembre 1952, je me souviens bien de la cérémonie, c'était angoissant, c'était émouvant. Je n'avais que onze ans mais j'ai bien compris que c'était pour mon papa qui est mort en héros pour la France. C'est grâce à lui, à tous les Résistants, que l'on peut vivre dans un pays libre. »

La famille Péronnet habitait au 25 rue de Roanne, à l'endroit où se trouve la maison de la commune. « Il y avait l'hôtel des voyageurs, c'est du reste là qu'ils devaient cacher les armes qu'ils transportaient. Ils avaient le camion des établissements Delorme frères, négociants en vins. Mon papa travaillait chez eux comme mécanicien » raconte Solange Péronnet avant d'évoquer la fin de la seconde guerre mondiale. « Pour moi, le 8 mai n'est pas un jour de fête. Certes, la France a été libérée et sort victorieuse. Je suis contente que l'on

commémore cette victoire mais pour moi, elle a un goût amer. »

La plaie n'est pas refermée. Elle ne se refermera jamais. « J'ai vécu sans père » dit-elle de nouveau avant de conclure : « C'était un héros. Il a fait ce que sa conscience et son sens du devoir lui dictaient, comme les autres Résistants. »

⁽¹⁾ Jean-Blondy est décédé en septembre 2008.



Jean-Péronnet avait le matricule 39526 à Neuengamme. Il est décédé le 22 décembre 1944 en déportation. Lui et ses quatre compagnons étaient classés « Nacht und nebel » c'est-à-dire : destinés à disparaître sans laisser de trace.



Le 11 novembre 1952, lors de la remise des décorations aux enfants Jean-Blondy et Solange Péronnet, pupilles de la nation, par Claudius Palle. Ce dernier terrassé par l'émotion s'est écroulé, mort, immédiatement après.

Enquête réalisée par François Perrot

Sources bibliographiques :

L'armée secrète de la Loire par René Gentgen, service historique de l'armée de terre, 1992.

Résistance Loire par René Gentgen.

La Résistance civile dans la Loire, par René Gentgen, éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1996.

Bulletin de la Diana, tome LIX n° 3, 3^e trimestre 2000.

Le groupe de Résistance d'Arthun, le conte de Neufbourg, Marguerite Gonon et leurs compagnons, par Claude Latta et Marie-Claudette Thévenet-Merle, Cahier de village de Forez 2012.

Un jeune homme dans la tourmente, document biographique de Gaby Nicolas, par Roger Guinet.

Archives départementales de la Loire, fonds Peycelon.

Le Petit Forézien, n° 4 mai 1990 ; n° 65, juillet 1995 ; n° 103 juin 1999 ; n° 239 novembre 2011 ; n° 257 juin 2013.

Note de l'auteur

Malgré les nombreuses recherches effectuées, il n'a pas été possible de retrouver des membres de la famille de M. Roger-Michel. C'est la raison pour laquelle sa photo n'est pas publiée.

« Fraïch'attitude »

Près de 400 enfants découvrent la ratatouille

L'ADPEN (association pour le développement de la prévention et de l'éducation nutritionnelle) a organisé l'opération « Fraïch'attitude ». Le thème de ces journées était la ratatouille. Les enfants de toutes les écoles de Feurs sont venus à l'équiforum où plusieurs stands devaient permettre de découvrir :

les légumes composant la ratatouille, de déguster la ratatouille, de participer à un petit théâtre japonais, ... À l'issue de cette visite, chaque enfant est reparti avec une toque de cuisinier et un plant de tomates cerises. Une journée était également réservée au grand public.



Les enfants ont été très intéressés par les explications des bénévoles de l'ADPEN.

Semaine bleue

Inscriptions à partir du 8 septembre

Le CCAS organise la semaine bleue. Elle se déroulera du lundi 13 au mardi 21 octobre. Les inscriptions sont prises à compter du lundi 8 septembre au

CCAS, 11 rue de la Loire où vous pourrez également vous procurer le programme.

• Tél. 04 77 26 64 86 ou 04 77 26 64 85

Fête de la pêche

Les Foréziens

n'ont pas mordu !



Pris sur le vif !

Les organisateurs –La Gaule Forézienne notamment– avaient mis les petits plats dans les grands à l'occasion de la fête de la pêche. Au gour de Randan, les stands étaient impeccablement alignés. Les bénévoles étaient présents afin d'accueillir les familles pour présenter les différentes techniques de pêche. Les démonstrations ont été très instructives et les enfants ont pu « taquiner le goujon » grâce à la patience des bénévoles. La journée fut très belle malheureusement, il faut bien reconnaître que les Foréziens ne sont pas venus nombreux.

MDA
ELECTROMENAGER
IMAGE-CLIMATISATION
N°1 DU DISCOUNT

ARRIVAGE
CHAQUE
SEMAINE
De produits neufs
DIRECT USINE /

Payez en plusieurs
fois sans frais

COFIDIS

PROFITEZ
D'UN CREDIT À

0%

Faubourg Saint-Antoine (derrière Lidl)
42110 FEURS – Tél. 04 77 28 57 15
www.mda-electromenager.com

RÉGIE PIERRE POINSON
Place de la Boaterie - 42110 FEURS
— Tél. 04 77 26 04 78 —

La régis Poinson propose la location d'appartements et de maisons sur les communes de Feurs, Montrond-Les-Bains et sur l'ensemble de la Plaine du Forez. Retrouvez toutes nos annonces sur notre site regiepoinson.fr

FEURS

- Maison T5, 138m², 61 chemin des Veauches. Terrain 3800m². Loyer 830€ / FA 498€TTC
- Maison T4, 91m², rue des Tilleuls. Terrain 700m². Loyer 690€ / FA 414€TTC
- Maison T3, 12, rue de Montesquieu. Chauff. gaz, jardin. Loyer 515€ / FA 309€TTC
- T2 3^{ème}, 42 m², Le Dauphin, chauff. coll. Loyer 340€ / CH 115€ / FA 240€TTC
- T2 2^{ème}, 53 m², Les Charmilles, chauff. coll. Loyer 450€ / CH 100€ / FA 270€TTC
- T2 2^{ème}, 68 m², 10 avenue Jean-Jaurès, chauff. élect. Loyer 360€ / FA 240€TTC
- T3 1^{er}, 65 m², 5 rue Mercière, chauff. élect. Loyer 350€ / FA 240€
- T3 3^{ème}, 80m², Le Clos des Pins, chauff. gaz. Loyer 690€ / CH 40€ / FA 414€TTC
- T3 2^{ème}, 75m², Le Clos des Pins, chauff. gaz. Loyer 650€ / CH 40€ / FA 390€TTC
- T4 1^{er}, 100m², 22 rue de la République, chauff. gaz. Loyer 510€ / CH 20€ / FA 306€TTC
- T4 au RDC, 85 m², 1 rue Parmentier, chauff. élect. Loyer 450€ / CH 20€ / GGE 140€/TRIM / FA 140€TTC

Générosité *Un fauteuil pour « Courez pour moi »*

Le Rotary-club répond toujours présent lorsqu'il faut participer à l'animation de la foire exposition. Cette année encore, les membres étaient présents avec des voitures dites de prestige. Nombreux ont été les Foréziens et visiteurs du comice à faire un petit tour. Les fonds

collectés devaient permettre d'acheter un fauteuil. Il a été remis à l'association « *Courez pour moi, Lucas cinq ans* ». Cela va pouvoir améliorer le quotidien de Lucas, touché par une diplégie spastique appelée maladie de Little. La remise du fauteuil s'est déroulée en mairie en

présence de Jean Lionard du Rotary-club, de Christophe Druenes et d'André Hoguet président et vice-président de l'association « *Courez pour moi* » ainsi que de Jean-Pierre Taite, maire de Feurs
• Association « Courez pour moi »
Tél. 07 82 18 53 07



Photo - Nelly Robin

M.J.C. : les inscriptions

Les permanences pour les inscriptions à la M.J.C., pour la saison 2014/2015, se déroulent du 2 au 20 septembre

mais également lors du forum des associations, le samedi 13 septembre. L'assemblée générale se tiendra, elle, le

samedi 13 décembre.
• Tél. 04 77 26 21 14



Près du Fleuve
Le Chaudron
 RESTAURANT - ROTISSERIE - BUFFET
 04-77-26-01-89
 Bigny 42110 Feurs
www.restaurant-le-chaudron.com

C'est aussi



Gîtes
 Salle de réception

Rte de Montbrison
 Les Baraques des Rôties
 42110 Poncins

Tel : 04 77 27 80 36 - 06 88 26 44 07
www.le-nid-douillet.com
salechaudron@wanadoo.fr



Double anniversaire séculaire à l'Ehpad du centre hospitalier

Un centenaire est toujours un événement. Alors deux... !

Christian Bissardon, directeur adjoint au pôle de gériatrie au sein du centre hospitalier du Forez retraça la vie des deux centenaires. Il était entouré par toute l'équipe de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) avec à sa tête Patricia Vouriot, cadre de santé.

Il commença par la plus âgée, Marie-Louise Mure, née le 13 juillet 1914. Native de




Autour de Marie-Louise Mure, les membres de sa famille.

Chambost-Longessaigne, elle eut la douleur de perdre sa maman à l'âge de deux ans. Six ans plus tard, c'est son papa qui disparaît. Elle a été élevée par une tante. Très douée à l'école, elle obtient son certificat d'étude à l'âge de onze ans. Elle étudie à l'école ménagère de Saint-Barthélémy-Lestra puis travailla dans différents pensionnats de jeunes filles comme surveillante. Elle termine sa carrière à l'âge de soixante-cinq ans comme directrice de la maison de retraite de La Gresle. Elle se retira à Feurs, rue de la Guillotière avant de venir à l'Ehpad, en 1996.

Marthe Soleil, née Pitiot, est née le 16 juillet 1914, année où son père est tué au cours de la Grande Guerre. Elle commence à travailler à douze ans avant de travailler au poste de contremaître aux établissements Guillot à Feurs durant près de trente ans. Elle prendra elle aussi sa retraite à l'âge de soixante-cinq ans. Veuve trop tôt, elle élèvera seule son fils Noël. Elle a trois petits-enfants : Pascal, Marie-Laure et Bertrand et six arrière-petits-enfants : Romuald, Chloé, Étienne, Martin, Éliott et Raphaël. Elle est arrivée à l'Ehpad en 2002.



Marthe Soleil entourée de son fils, sa belle-fille et sa petite fille.



Philippe BIDET
Psychanalyste

Thérapie • Analyse
Membre de la F.F.D.P

Être en thérapie, permet de sortir de l'obscurité afin de s'exprimer avec des mots pour se libérer des "maux" dans un lieu d'échanges et dans un cadre qui nous permet la découverte de soi.

Je vous accompagne pour vous guider à prendre en conscience les décisions qui vous sont propres.

06.58.03.56.47
bidetphilippe@orange.fr

CONSULTATIONS sur rendez-vous
Rhône : LYON 1^{ER} & Loire : FEURS

ROCHETTE Immobilier

www.rochette-immobilier.com

LOCATION

FEURS centre-ville, au 2^{ème} étage, appart. type 1 de 30 m² composé d'une cuisine ouverte sur salon / séjour, 1 chambre. Chauff. individuel électrique. Loyer 295 €, charges 35 €, frais d'agence 200 €, dépôt de garantie 295 €.

PROXIMITÉ BALBIGNY, maison de ville de 80 m² hab., cuisine, salon, chambre dressing et salle de bains. Chauffage gaz. Loyer mensuel 290 €, sans charges, frais d'agence 200 €.

ST CYR LES VIGNES, maison de village de 60 m² composée d'une cuisine aménagée équipée ouverte sur pièce à vivre, 1 chambre avec dressing et un bureau. Petit terrain attenant. Loyer 590 €, frais d'agence 295 €, dépôt de garantie 590 €.

Service location
Maxime ROCHETTE 06 32 92 37 74

FEURS, centre-ville, bel appartement de type 2, 70 m², entièrement rénové. Cuisine ouverte sur salon / séjour, une chambre avec douche. Chauffage individuel gaz de ville. Loyer 450 €, charges 50 €, frais d'agence 225 €, dépôt de garantie 450 €.

CHAMBEON, villa récente de plain pied, 130 m² hab, comp d'une cuisine aménagée ouverte sur salon / séjour, 3 chambres, salle d'eau et wc indépendant. Chauff pompe à chaleur par le sol. Garage, cave, puits alimentant la maison. Portail électrique. 1000 m² de terrain. Loyer 795 €, frais d'agence 400 €, dépôt de garantie 795 €.

FEURS, centre-ville, T3 lumineux dans copropriété calme composée d'une cuisine, séjour, 2 chambres et salle de bains. Chauff.

14, rue de Verdun
42110 Feurs
Tél.: 04 77 28 99 71

individuel gaz de ville. Loyer 395 €, frais d'agence 200 €, dépôt de garantie 395 €.

VENTE

FEURS prox. ctre et commerce. Dans pte résidence calme, appart. F3 2^{ème} étage, ent. rénové, très lumineux 74,54 m² hab. comp : entrée, cuisine, séjour/salon 27 m² + balcon, 2 chambres, salle d'eau équipée, wc, Cave, garage et parking. Fenêtres dble vitr. volets élect. Chauff. indiv. gaz. A voir rapidement. DPE classe E. 116 000 €

FEURS prox. centre, appart. F2 très lumineux au 2^{ème} étage avec ascenseur, parfait état, 50 m² offrant entrée, cuisine, séjour, 1 chambre, balcon, salle bains avec w.c. Cave et garage. DPE classe E. 73 000 € FAI.



- Aérothermie
- Géothermie
- Photovoltaïques

LE SPÉCIALISTE
LOCAL
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Z.A.C. du Forum II - 42110 FEURS
N° VERT : 0800 800 546 • Tél. 04 77 26 06 07
email : contact@geoclimloire.com

Le CCAS communique

« **A** fin de permettre de continuer son action auprès des publics les plus en difficulté, de façon sereine et pérenne, le CCAS recherche des bénévoles pour :

- Conduire un véhicule pour se rendre à la banque alimentaire à Saint-Étienne, une fois par mois environ, le mardi matin,
- Des bénévoles pour accompagner à Saint-Étienne,

- Des bénévoles pour aider aux distributions alimentaires : le mardi après-midi ou le mercredi après-midi.

Le bénévolat demandé n'est pas obligatoire toutes les semaines, le CCAS s'adapte aux disponibilités des bénévoles.

Pour tous renseignements contacter le CCAS, 11 rue de la Loire à Feurs, Tél. 04 77 26 38 95 ou au 04 77 26 64 85 ».



Photo d'archives.

Pour aider, venez aider !

Marché

Le service « domaine public foires et marchés » de la mairie de Feurs tient à rappeler les horaires d'ouverture du marché hebdomadaire du mardi :

- En été, du 1^{er} avril au 31 octobre, à 7 h 30.
- En hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars, à 8 heures.

Allo ! c'est le plombier

Sylvain JOUBERT

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - PLOMBERIE - ZINGUERIE
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE - ÉNERGIE RENOUELABLE**

Votre technicien référent des chaudières froling vous conseille chaudières Biomasse (bois bûches, plaquettes de bois et granulés), ainsi que les chaudières fuel et gaz et/ou à condensation **BOSCH**

ZAC DU FORUM II, IMPASSE DU PALATIN - 42110 FEURS • 04 77 26 37 52 ou sur www.allocestleplombier.fr

HORAIRES : ouverture de la salle d'exposition

le lundi de 13 h 30 à 18 h • le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
le mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h

Venez découvrir un grand choix de poêles à bois et granulés de bois



Venez découvrir notre salle d'expo

PLOMBERIE • SANITAIRE • CHAUFFAGE



**ANTHONY BURNOD
PLOMBERIE**

- Neuf et Rénovation
- Plomberie - Sanitaire - Chauffage
- Poêle à Bois et Granulés
- Dépannage sanitaire
- Entretien de chaudière



La Beugendre 42110 PONCINS • tél. 06 50 55 49 17
www.anthonymburnodplomberie.fr



Agencement Extérieur

- Barbecue - Plancha
- Stores - Pergolas
- Volets Roulants et battants
- Fenêtres
- Portes de garage
- Pvc - Alu et Bois
- Portails
- Automatismes



8, rue Camille Pariat 42110 FEURS
Tél : 04 77 26 56 48 Fax : 04 77 26 58 64

Waza-ari pour le judo-club de Feurs !

De nombreux jeunes judokas foréziens ont été sélectionnés pour les demi-finales du championnat de France. C'est le cas de Bastien Berne Nicolas, Maxence Denis, Camille Hebrard, Léna Guyonnet et Juliette Ferigo. Loug-Hang Roibet, Tom Suchail et Fabien Lafont montèrent sur la seconde marche du podium lors du championnat de la Loire. Pierre Noailly a décroché le titre d'arbitre départemental, dans la catégorie F 1 après seulement une année en tant que stagiaire. C'est aussi une réelle satisfaction pour Jean Godin, président mais surtout arbitre régional F 2, qui faisait campagne depuis des années, auprès de ses licenciés et des présidents des clubs associés, pour être secondé dans l'arbitrage en interne et surtout lors des compétitions officielles, car selon la fédération : « pas d'arbitre ou commissaire sportif accompagnateur :

pas de compétiteur ! » Depuis le repli d'Arnaud Godin arbitre départemental F 1 vers le coaching de ses élèves, il était difficile voire impossible pour un seul arbitre de suivre chacune des compétitions dans lesquelles un de nos compétiteurs pouvait être engagé. Le président a lui-même repris le chemin

de l'université Jean-Monnet pour préparer, au milieu de jeunes étudiants, un certificat de formation à la gestion associative le confortant sur les bases de compétences nécessaires à sa fonction.

• **Waza-ari est un terme d'arbitrage qui veut dire que l'avantage est grand, la victoire est presque acquise.**



Boules Des Foréziens vont disputer les championnats de France

Les finales du championnat de France de boules vont se disputer les 30 et 31 août. L'entente sportive bouliste de Feurs sera très bien représentée.

En individuel, Romain Joubert chez les moins de quinze ans participe pour la première fois à une compétition à ce niveau. « C'est la récompense de son assiduité et de son implication personnelle dans les entraînements » dit le président de l'ESBF, Bernard Daubard qui l'entraîne avec Jean-Jacques Goutorbe. Didier Magat sera lui aussi présent sur les jeux à Dardilly pour avoir été sélectionné.

À Épinal, du 12 au 15 septembre, la quadrette emmenée par Bernard Daubard et composée de Michel Froget, Bernard Boudon, Jean Chaverot et Guy Goutailler va concourir dans la catégorie « vétérans ». À chaque jetée du but, l'équipe pourra changer de joueur.



GESTION IMMOBILIERE VARAGNAT

10 Bis rue Victor de Laprade
BP 42 - 42601 MONTBRISON Cédex
Tél. 04.77.96.81.00 Télécopie : 04.77.96.81.03
Bureau secondaire : 32 rue de Verdun 42110 FEURS
Téléphone : 04.77.26.42.20 Télécopie : 04.77.26.42.21

FEURS T1 rue Hercule Romain rénové - 1^{er} étage cuisine 1 pièce principale wc sdb cellier,chauf collectif Balcon cave place de parking Classe énergie : E Loyer 301 € Ch 69 € Caution 301 € FA 275 €

T2 FEURS rue Philibert Mottin 59 m² - 1^{er} étage cuisine séjour 1 chambre wc sdb chauf ind gaz Classe énergie : E - Loyer 379 € Ch 17 € Caution 379 € FA 275 €

T2 FEURS rue de Randan - 3^e et dernier étage ASCENSEUR cuisine séjour 1 chambre wc sdb chauf semi collectif balcon garage Classe énergie : E - Loyer 440 € Ch 80 € Caution 440 € FA 275 €

FEURS T3 rue de Verdun 60.23 m² très bon état - 1^{er} étage ASCENSEUR cuisine séjour 2 chambres wc sde chauf ind au sol balcon cave pkg Classe énergie :D - Loyer 476 € Ch 33 € Caution 476 € FA 305 €

FEURS T3 rue d'Assier 73.48 m² très bon état - 1^{er} étage ASCENSEUR coin cuisine gd séjour 2 chambres wc sdb chauf ind gaz balcon terrasse cave garage Classe énergie : C - Loyer 578 € Ch 50 € Caution 578 € FA 305 €

FEURS T3 rue Mollon 72 m² très bon état - 3^e étage ASCENSEUR cuisine séjour 2 chambres wc sdb chauf ind au sol cave pkg Classe énergie :D - Loyer 557 € - Ch 31 € Caution 557 € FA 305 €

FEURS T3 rue du Montal bon état - 1^{er} étage cuisine avec éléments séjour 2 chambres wc sdb chauf ind électrique balcon garage Classe énergie :D - Loyer 480 € Ch 8 € Caution 480 € FA 305 €

T5 FEURS rue Philibert Mottin 123 m² - 1^{er} étage cuisine séjour salon 2 chambres wc sdb chauf ind gaz balcon Classe énergie :D - Loyer 600 € Ch 32 € Caution 600 € FA 350 €

T3 PANISSIERES Etat neuf - 1^{er} ASCENSEUR cuisine séjour 2 chambres wc sdb chauf ind gaz balcon pkg garage Classe énergie :D - Loyer 563 € Ch 51 € Caution 563 € FA 275 €

LS42

ENSEIGNES ET FERMETURES

LS42 - 28 BIS, BLD DE L'HIPPODROME 42110 FEURS - ls42@free.fr

TOUS TYPES D'ENSEIGNES: lettres boitiers · lettres découpées · caissons lumineux
panneaux · totems · lettres néon · éclairage leds ...

DECORATION DE VEHICULES · IMPRESSION NUMERIQUE

04 77 26 24 97

Portails et portes de garages · automatismes · stores ...

Art Astrée

Stage avec Laurent Botella

Trois jours durant l'association Art Astrée, rue Jules Janin, invite Laurent Botella. C'est pour la présidente Ginette Vial une véritable aubaine que d'avoir un tel artiste à Feurs. D'origine italienne, il travaille sur la peinture à l'huile et le pastel ainsi que le fusain. Inspiré par les impressionnistes, il devrait lui-même inspirer de nombreux artistes foréziens en quête de savoirs. Le stage aura lieu les 13, 14 et 15 septembre, de 9 heures à 17 heures. Par ailleurs, l'atelier réouvre ses portes le 2 septembre.

• 04 77 28 84 62 ou 06 10 20 39 90



Laurent Botella.

Journées européennes du patrimoine

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Dans le cadre des deux journées européennes du patrimoine, le musée d'archéologie va ouvrir ses portes. Les visiteurs pourront découvrir l'exposition en place jusqu'au 28 novembre : « Mythique préhistoire, idées fausses et vrais clichés ». Les plus jeunes pourront, grâce à Manu le mammoth mieux appréhender cette exposition temporaire. Un espace découverte permettra à tous de faire des jeux, des manipulations et répondre à un quiz.

• Entrée gratuite de 14 à 18 heures.

Squadra forézienne

En avant, marche... nordique !

La Squadra forézienne propose, à l'initiative de Hondo El Rhandour, de la marche nordique. Vous pouvez la pratiquer le samedi et le jeudi. Le samedi le rendez-vous est fixé à 9 h 45 sur le parking du gymnase n° 2, route de Civens. Le jeudi à 8 heures, un groupe part à la journée. Le lieu de rendez-vous est défini chaque semaine. Le second groupe se retrouve lui, toujours le jeudi, à 12 h 45 sur le parking de l'hippodrome. Le circuit prévu est de douze kilomètres accessible à tous les niveaux.

• Renseignements au 06 50 02 89 20 ; Courriel : squadrafeurs@gmail.com



Louis Passa Camins

Forum des associations

Samedi 13 septembre

Le forum des associations est LE rendez-vous incontournable lors de chaque rentrée. Il aura lieu le samedi 13 septembre et, comme les années précédentes, se déroulera au foréziem André-Delorme. De 10 heures à 18 heures, non-stop, vous pourrez venir à la rencontre des responsables des associations sportives et culturelles. Cette journée est un temps important dans la vie associative locale. Elle permet non seulement aux jeunes –et moins jeunes !– futurs adhérents de discuter avec les présidents mais aussi les entraîneurs des associations sportives et de mieux appréhender la saison à venir. Nombreuses sont les associations à proposer les inscriptions en ce samedi 13 septembre.

NOUVEAU !

1^{er} réseau local indépendant
d'agences immobilières



**A2FI AGENCES IMMOBILIÈRES
OUVRE À FEURS**

- Achat - vente - transaction - terrains - financement - conseil
- Maisons neuves RT 2012 BBC en partenariat avec Cécile Robin construction
- Estimations gratuites
- Expert immobilier de proximité à votre service

7 rue du 8 mai (en face de l'épicerie bio) - 42110 feurs
04 77 28 07 14 • 06 82 44 36 76 • www.a2fi.com

Don de moelle osseuse *Journée de solidarité samedi 20 septembre*

Nezha Nahmed, conseillère municipale, souhaite mettre en place des actions de prévention. Elle est soutenue dans sa démarche par Pascal Bernard, adjoint et vice-président du C.C.A.S. mais aussi l'association « Don de vie Adel » et l'établissement français du sang.

La première manifestation se déroulera le samedi 20 septembre, à partir de 16 heures au théâtre du forum de la maison de la commune. Il s'agira d'une sensibilisation au don de moelle osseuse. L'après-midi s'articulera autour de témoignages de donneurs, de receveurs, de professionnels de la médecine, dont les professeurs Lefebvre et Prigent. Un lâcher de ballons, action symbolique, rendra hommage aux personnes qui ont combattu et qui combattent la maladie. « Je souhaite que cet après-midi soit placée sous le signe du vécu. C'est la raison pour laquelle les témoignages seront nombreux » argumente Nezha Nahmed. « L'entrée sera libre.



Pascal Bernard et Nezha Nahmed ont déjà engagé des actions avec des établissements scolaires de Feurs afin de sensibiliser les plus jeunes à ce geste d'espoir qu'est le don de moelle osseuse.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire sur les registres. Un médecin sera présent pour les prélèvements salivaires, dans un lieu discret. »

• Renseignements au 07 81 53 17 52

Randonnée pédestre de la M.J.C. *Dans les monts du Forez*



Dix marches sont prévues au programme que vient d'éditer le groupe « randonnée » de la maison des jeunes et de la culture. La première de la saison 2014/2015 conduira les participants au col du Béal. Dans ce très beau secteur des monts du Forez, le circuit passera à côté des burons de la Richarde, de la croix du Fossat et de pré Daval. Le parcours, d'environ dix-huit kilomètres, permettra aux marcheurs de découvrir ou redécouvrir un des plus beaux paysages du Forez. Rendez-vous à 9 heures, le dimanche 21 septembre, devant le château du Palais, avec un repas froid.

• Renseignements au 04 77 26 21 14

Arti'K
... à la bonheur des artistes ...

NOUVEAUX ATELIERS
STAGES
CADRES ET ENCADREMENTS
GALERIE D'ARTS
FOURNITURES BEAUX ARTS

6, rue Jules Janin • 42110 FEURS - OUVERT TOUS LES JOURS
Mail : arti.k.forez@gmail.com • Tél. : 04 77 28 84 62 - 06 10 20

LAMBERT Traitements & isolations

Traitements :
• des charpentes
• des toitures
• de l'humidité

45 ans de confiance

ISOLATION ECOLOGIQUE - OUATE DE CELLULOSE
42110 FEURS - Tél. 04 77 26 11 42
www.lambert-traitements.com

Brocante & marché de l'artisanat

Dimanche 21 septembre



Les passionnés des brocantes et des vide-greniers seront au rendez-vous forézien en ce troisième dimanche de septembre. La date est incontournable puisqu'il s'agit de la brocante organisée par l'office de tourisme de Feurs. Elle se déroulera donc, en cette année 2014 le dimanche 21 septembre. Comme d'ordinaire, les exposants s'installeront sur les contre-allées de l'avenue Jean-Jaurès. Ce même dimanche, mais à la salle des fêtes, est organisé un marché de l'artisanat.

• Renseignements au 04 77 26 05 27 ; Courriel : tourisme@otfeurs.com

« Amusée-vous ! »

La poterie préhistorique

Le mercredi 24 septembre, les enfants dès l'âge de sept ans, vont découvrir la poterie préhistorique. Quand a-t-elle été inventée ? À quoi sert-elle ? Comment faisaient-ils ? Les jeunes participants, d'une manière extrêmement ludique trouveront les réponses, aidés en cela par Marion Rochet, médiatrice culturelle.

• Sur réservation, 3,50 euros, de 15 heures à 17 heures. Tél. 04 77 26 24 48



RERS Visite d'un jardin médiéval



Lors de la dernière sortie à Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon dans l'Allier.

Par beau temps, les membres du RERS (réseau d'échange réciproque des savoirs) partent à la découverte d'un petit coin de la France profonde. Cet été, ils se sont rendus au lieu-dit Glozel, dans l'Allier. La prochaine sortie est prévue le mardi 30 septembre au clos d'Hildegarde, jardin médiéval à Saint-Romain-le-Puy. Le départ se fera à 11 h 15 du parking de la croix de mission. Les inscriptions pour cette visite sont prises à la maison de la commune, les lundi 1^{er}, 15 et 22 septembre. Ce sera lors des permanences de 14 heures à 16 heures. Visite gratuite, transport à la charge des participants.

AS Plomberie

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE

Neuf / Rénovation
Remplacement chaudière
Contrat d'entretien
Ramonage

2^{bis} rue Duvernay à FEURS - 04 77 28 02 59



CRÉATEUR D'INTÉRIEURS

Espace pièces à vivre - Cuisines et Bains



- Cuisines et Bains
- Meubles TV
- Canapés
- Tables et chaises
- Déco intérieure

AUGOYAT
Yann

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Show room à votre disposition :
Mercredi, vendredi et samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

17, rue du 8 Mai 1945 à Feurs

Yann Augoyat - Tél. 06 98 51 80 01

ou par mail cuisinesyannaugoyat@orange.fr

Nos partenaires :

■ État civil du 1^{er} au 30 juin 2014

Naissances

- 05/06** GENET Tom, 22 impasse Francis Garnier.
07/06 ROUSSON Mathis, 3 le chariot.
07/06 CHATAIN Lylie, Sophie, Renée, 68 chemin de la Barre.
14/06 DESSIMOND Milo, 36 boulevard Pasteur.
18/06 LAURENT Kylian, 9 rue des Colombes.
18/06 CONCHE Jade, 3 impasse de l'aigrette.
19/06 HSAINI Soukayna, 1 rue du Palais.
22/06 LAGARDE Valentin, 8 boulevard Raymond Poincaré.
23/06 FAGGIN Tyméo, 6 rue Benjamin Franklin.

Décès

- 17/06** COQUARD Vve GUILLET Marie, Stéphanie, 96 ans, 2 rue des Pervenches.
23/06 VOLERIN Vve GÉRARD Jeanine, Claudette, 84 ans, 5 impasse Hector Berlioz.
26/06 MAVET Jean, Joseph, Charles, 92 ans, Ehpad, 26 rue Camille Pariat.
30/06 ANDRIEUX Abel, Jean-Baptiste, 88 ans, Ehpad, 26 rue Camille Pariat.

Mariages

- 07/06** Entre Jean-Philippe, Manuel ROUYER, ébéniste et Sandra RANCON, assistante maternelle, domiciliés à Feurs 5 rue des belles moissons
14/06 Entre Fikri KAROUM, technicien de maintenance, domicilié à Seynod (Haute-Savoie) et Siham EL BOUKRIOUI, assistante sociale, domiciliée à Feurs 20 bis rue Marc Seguin résidente à Rumilly (Haute-Savoie) 1C, route de Bessine.
14/06 Entre Jérémy, Benjamin BESSON, lead developer, domicilié à Saint-Priest-en-Jarez, 18 place Jean-Baptiste Per et Marjolaine, Noélie, Marie BENIER, technicienne de laboratoire, domiciliée à Feurs, 23 chemin de l'Éazillée et résidente à Saint-Priest-en-Jarez, 18 place Jean-Baptiste Per.
21/06 Entre Olivier, Pierre, Maurice DUMOLARD, technicien frigoriste et Maryline, Colette SCOTTA, assistante logistique, domiciliés à Feurs 4 rue des Pervenches
24/06 Entre Philippe, Jacques, Désiré CHEVRIN, conducteur de ligne et Nathalie GAY, prothésiste ongulaire, domiciliés à Feurs 5 rue des Platanes.
28/06 Entre Jérôme, Ludovic, Benoît COUBLE, opérateur, cariste et Michèle VILAPLANA-RIBELLES, employée polyvalente, domiciliés à Feurs 35 rue de la Loire.

MENUISERIE • CHARPENTE
COUVERTURE • ZINGUERIEEts Joël
REYNAUD

- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles
- Zinguerie
- Fenêtres bois et PVC
- Clôtures + portail bois et PVC toutes dimensions
- Fabrication artisanale
- Transfert engins de chantier et location bennes à gravats
- Chéneaux alu neuf et rénovation

Impasse du Château d'Eau
La Boissonnette - 42110 FEURS

Tél. 04 77 26 16 36

Fax 04 77 27 08 81

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

■ Petites annonces

Les annonces 8 € doivent être déposées avant le mardi 9 septembre 2014 à 12 heures, pour le n° 271.

- **À LOUER** Épercieux-St-Paul, un appartement 81 m², T 4, 1^{er} ét. + cellier 6 m² + grenier 20 m², 3 ch. avec placard penderie, 1 séjour, 1 cuisine avec éléments de rangement, 1 SdB avec sèche serviettes, baignoire + douche séparée, 1 place parking, terrasse au rdc, loyer 493,50 euros + charges 18,30 euros, Tél. 04 77 27 47 21
- **À LOUER** Civens, villa récente plain

pied, 108 m² habitable, garage, 800 m² de terrain, 4 chambres équipées placard penderie, 1 SdB, baignoire + douche séparée + double vasque radiateur sèche serviettes, séjour + coin repas + cuisine équipée avec éléments et hotte aspirante, ch. gaz. Loyer : 699, 30 euros. Tél. 04 77 27 47 21

- **À LOUER** Feurs, « le Victor Hugo », app. F 4, 1^{er} ét., propre, double vitrage, garage, libre 01/08/14, loyer : 440 euros + charges, Tél. 04 77 27 02 71

chatagnon
CABINET
immobilier

Transactions immobilières
Stéphanie CHATAGNON MERMIER
6 rue du 19 mars 1962 - 42110 Feurs
carte professionnelle numéro 121 M - Tél : 06 16 55 91 40 - Fax : 04 88 04 92 47
contact@chatagnon-immobilier.fr - www.chatagnon-immobilier.fr

FEURS quartier calme et environnement agréable à proximité de toutes commodités, sur terrain arboré de 800 m², villa développant 148 m², bon état compr. séjour avec chem ff et cuisine équipée ouvrant sur terrasse Sud/Ouest, 4 chres, 2 bains, gge 2 v. DPE: E - 228 000 EUROS FAI

PROXIMITE FEURS 5 mn A72, sur terrain paysager de 2140 m² agrémenté d'une piscine, belle villa de caractère de 130 m² hab. compr. séjour avec chem ff ouvrant sur terrasse, cuisine équipée, 4 chres, 2 sdb, gge, caves, dépendances. DPE: E - 310 000 EUROS FAI

Situation idéale et **À 5 MN DE FEURS**, sur terrain clos de 941 m², agréable villa de pp offrant 100 m² hab compr séjour avec cuisine équipée ouvrant sur terrasse avec pergola, 4 chres, salle de jeux, bains. DPE: C - 249 000 EUROS FAI

FEURS à 2 pas du centre ville, belle maison de caractère, parfait état, 149 m² hab., 5 pces, cheminée, cuisine dépendance, terrain clos de murs de 535 m². Chauff. central gaz. DPE : E - 290 000 EUROS FAI

FEURS quartier résidentiel, belle parcelle de terrain à bâtir de 1435m² à viabiliser (viabilité en bordure). 85 000 EUROS FAI

■ Feurs en action

FAIRE LE MAXIMUM POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT

La réforme des rythmes scolaires est un vaste chantier.

De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu à l'initiative de la municipalité. Elles ont regroupé les enseignants du primaire et les directeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves (FCPE, PEEP, associations des parents indépendants), un représentant des DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), des représentants du centre social et culturel, de la maison des jeunes et de la culture et du Sou des écoles et des élus sous la conduite de Sylvie Delobelle, adjointe aux questions scolaires.

Suite à des votes favorables, les conseils d'écoles ont entériné la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires).

Le dialogue a toujours été permanent et l'objectif de la municipalité est de faire le maximum pour le bien être de l'enfant.

La mise en place des TAP se fera donc dès cette rentrée scolaire, à partir du 16 septembre 2014 pour l'école du 8 mai et du vendredi 19 septembre pour l'école Charles Perrault. Les deux premières semaines vont permettre aux enfants de s'inscrire aux activités.

Pour l'école du 8-mai, le temps d'activités périscolaires est fixé au mardi de 14 heures à 16 h 30.

Pour l'école Charles Perrault, le temps d'activités périscolaires est fixé au vendredi de 14 heures à 16 h 30.

Si aucune activité ne sera effective avant ces dates, la mairie assurera via le service périscolaire des garderies gratuites durant cette période.

Il y aura école le mercredi matin, de 8 h 30 à 11 h 30, avec une garderie gratuite jusqu'à 12 h 15 pour les parents travaillant. Ce sera également le cas les jours de tap, aux mêmes conditions.

L'enfant doit toujours rester au centre de nos préoccupations. Nous y veillerons.

Jean-Pierre Taite, les adjoints et conseillers municipaux de la majorité

■ Générations Feurs

HÔPITAL DE FEURS : L'ÉCHEC DE LA FUSION ?

En décembre 2012, dans *Le Petit Forézien*, J-P Taite affirmait fièrement que «*Feurs conserve les services existants. Certains seront même renforcés*». Il allait même jusqu'à assurer qu'il «*n'y aura pas de suppressions de postes*»... C'était en 2012, le champagne était de sortie pour fêter la fusion avec l'hôpital de Montbrison.

Aujourd'hui, c'est la gueule de bois. Les Foréziens attendent toujours l'ophtalmologie, on leur demande d'aller à Montbrison («*les médecins se déplaceront*», nous disait-on!) et deux chirurgiens sont partis. Avant la fusion, en 2012, Feurs avait un budget en excédent. Montbrison-Feurs affiche déjà un déficit de plus de 3 millions d'euros. M. le Maire a beau le nier, **ceite fusion se transforme en absorption**. Et ce n'est pas fini, sont d'ores et déjà annoncés :

- **50 suppressions de postes** en 3 ans
- le regroupement des services de restauration à Montbrison
- le transfert des activités de stérilisation à Montbrison
- le regroupement des activités de chirurgie à Montbrison

Au dernier conseil municipal, nous avons questionné le Maire sur l'avenir de notre hôpital. Il s'est défaussé en évoquant uniquement les méfaits de la T2A (tarification à l'activité), votée en 2005, et la loi Bachelot de 2009, toutes imposées par son parti politique, l'UMP. A cette époque, il soutenait ces contre-réformes qui visent à transformer l'hôpital public en entreprise. **Il est toujours plus facile de dire que c'est la faute des autres** et de ne pas assumer sa part de responsabilité. La fusion à marche forcée, le coût abyssal du Pôle Mère-enfant de Montbrison, l'absence d'une ligne de car Feurs-Montbrison (malgré nos demandes répétées), le manque de vision à long terme, les départs de médecins non remplacés, la totalité de la direction devenue «montbrisonnaise» : voilà les réalités de la fusion.

Pendant la campagne des municipales, le maire-candidat a fait beaucoup de communication. Les élections passées, les Foréziens découvrent avec amertume la réalité des faits. Pour notre part, l'égal accès aux soins pour tous doit primer sur des logiques libérales de rentabilité.

Johann CESA, Zahia BOUNDAOUI,
Thierry JACQUET

courriel : generationsfeurs@gmail.com

■ Rassemblement Feurs bleu Marine

BONNE RENTRÉE À TOUS !

Nous espérons que la période estivale, où chacun aspire à un repos bien mérité, a permis aux foréziens de reprendre des forces pour affronter certaines actualités et décisions politiques qui auront des conséquences lourdes sur notre quotidien.

Le bilan de la municipalité UMP en place est à l'image de nos gouvernants : gestion couteuse, inadaptée et impuissante ! Pour exemple, les 400 nomades qui se sont installés cet été sur un terrain privé à quelques kilomètres de la nouvelle aire inaugurée le 1er juillet et financée par les impôts des habitants de la communauté de commune !

Changement des rythmes scolaires dans les écoles de Feurs, augmentation des impôts locaux, réforme territoriale, prochaines mesures annoncées par le gouvernement socialiste (dont le droit de vote des étrangers) ... Voici ce qui semble s'annoncer pour la rentrée ! Ainsi sans compromissions et sans jamais faiblir, vous pourrez toujours compter sur nous pour vous défendre et porter votre parole.

Venez nous rencontrer et nous solliciter sur les sujets qui sont attachés à notre ville, nous prêterons une oreille attentive à vos attentes pour dynamiser la vie économique et locale de Feurs qui mérite d'avancer.

Sophie ROBERT et Charles PERROT,
conseillers municipaux
Front National

Permanence au 7 rue Gambetta (à côté de la mairie) le mardi et le samedi de 10 h à 12h ou sur rendez-vous en écrivant à front.national.42@gmail.com.

MOULIN *Auto-école*

Vous forme pour tous vos permis !




24 rue du 8 Mai 1945 • 42110 FEURS
Tél. : 09 51 27 15 11
4 agences pour mieux vous servir : Feurs, Montbrison, St-Germain-Laval et Balbigny

MEUBLES BOURRAT

REPRISE DE VOTRE ANCIEN SALON

PÈRE & FILS



Made in France

www.meublesbourrat.com
4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS Tél./Fax : 04 77 26 31 58

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

« La pulse à l'oreille » un nouveau magasin de musique

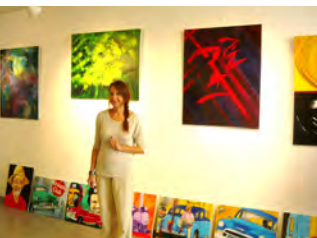


Jérôme Loppin et Violaine Prudhomme sont les responsables du magasin « La pulse à l'oreille », 3 place du Puits de l'Aune. Sur 80 m², ils proposent la vente de tous types d'instruments : à corde, à vent, à percussion et de nombreux accessoires. « La pulse à l'oreille » c'est également un service de location, un dépôt-vente d'instruments et un atelier de réparation.

Jérôme Loppin, professionnel de la musique donne des cours de trompette à l'association musicale de Feurs. « La pulse à l'oreille » est aussi partenaire de nombreuses écoles de musique, d'harmonie et de M.J.C. À partir d'octobre, « La pulse à l'oreille » proposera des cours de guitare ainsi que de l'éveil musical à destination des enfants.

• 09 81 99 06 38 ; www.lapulsealoreille.fr

Le retour de « L'atelier », galerie d'art et de peinture



En 2009, Cendrine Damien ouvert sa galerie rue Joannès Mollon puis est partie sur St-Laurent-la-Conche. Aujourd'hui, elle revient sur Feurs, 10 rue du Palais, dans un local de 100 m² : 50 m² pour la galerie et 50 m² pour l'atelier. Grâce à sa formation en art plastique, elle donne des cours depuis cinq ans aux enfants, de plus de 10 ans, et aux adultes. Toutes les bases de dessin sont abordées : perspective, volume, paysage, décou-

verte des couleurs, du corps, des différentes techniques de peinture... Les connaissances de Cendrine Damien permettent aux élèves d'être préparés aux concours de l'Académie des beaux-arts. La partie galerie est louée à des artistes régionaux qu'elle recherche en arpentant de nombreuses expositions pour avoir le « coup de cœur ».

• 06 30 30 50 31 ; <https://www.facebook.com/Galerie.cend>

« Besoin de vous initier ou de vous perfectionner »

Utilisez vos droits à la formation :
D.I.F. (Droit individuel à la formation)
D.I.F. Portable • CSP



Nouveau à Feurs, cours de langues


 **Allemand**  **Anglais**  **Bientôt Italien**

L'école Décision Formation ouvre une nouvelle section
BTS Assistant de Gestion PME-PMI
BTS Management des Unités
Commerciales par alternance en contrat de professionnalisation à Feurs. Inscription sur tests de sélection au 04.77.26.46.23


NOS FORMATIONS

- Bureautique ■ Comptabilité
- Outils internet et messagerie
- Retouche photos ■ Création de site internet
- Secrétariat ■ Commercial ■ Négociation
- Langues : Anglais, Allemand, Italien

- MÉCANIQUE
- SERVICE RAPIDE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE



Service



SEAT SERVICE

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne - 42110 FEURS
04 77 26 56 63

Distribution du Petit Forézien mode d'emploi

Votre magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres foréziennes portant ou non un autocollant « stop pub ».

La distribution est assurée onze mois de l'année (un seul numéro paraît fin juin pour juillet et août) et se déroule sur trois jours, en moyenne.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez signaler votre adresse postale sur www.feurs.org, site sur lequel vous pouvez également télécharger Le Petit Forézien (version pdf).



Viabilisation de terrains

Villeneuve

www.villeneuve-terrains.fr
04/77/26/47/64

DERNIERES OPPORTUNITÉS PONCINS TERRAINS PRIX EN BAISSÉ

AAI M'Alu

Menuiserie alu sur mesure, verandas, volets roulants, stores, fenêtres PVC, portail alu, miroiterie.

FENÊTRES ET VOILETS ROULANTS ISOLANTS

 **Rénovation alu et PVC S.A.V. RAPIDE de tous vitrages**

6, rue Victor Hugo - 42110 FEURS
Tél. : 04 77 26 54 90 • aaimalu@orange.fr
Permanence le mardi matin

VOTRE ESPACE INFORMATIQUE À FEURS (à côté du cinéma)



Minimarket Conseil Service

Vente
Assemblage
Maintenance
Réparation
Particuliers & Pro
Conseil



04 77 26 43 86
contactics@orange.fr